JEAN-CHRISTOPHE LUCAS

AGENT DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

jeanchristophe.lucas@ville-lillebonne.fr-

Diplômé en 2015



QUEL EST VOTRE CURSUS ?

Après l'obtention d'un baccalauréat *Economique* et *Social* à Dieppe, je me suis inscrit à l'université de Rouen en licence de géographie (2010-2013) puis en master *Ingénierie Territoriale, Urbanisme* et *Politiques Publiques* Spécialité *Transports* et *Urbanisme* durable à l'Université du Havre que j'ai obtenu en septembre 2015. Je suis un pur produit de la formation seino-marine!

QUEL POSTE OCCUPEZ-VOUS AUJOURD'HUI ET DEPUIS QUAND ?

Je suis agent de développement urbain, plus particulièrement en charge de l'urbanisme et de la gestion foncière, au sein du Pôle développement urbain de la Ville de Lillebonne (Seine-Maritime). J'occupe un poste avec des tâches quotidiennes variées et c'est ce qui me plait! Je peux très bien gérer de l'urbanisme (application du droit des sols, occupations du domaine public), de la planification (Plan Local d'Urbanisme, Règlement Local de Publicité) ou encore de l'habitat (participation aux comités locaux de l'habitat dégradé). Je travaille également sur de nombreux projets de développement urbain.

Combien de temps avez-vous mis pour trouver votre premier poste ?

Diplômé le 1er octobre 2015, j'ai eu mon premier poste en lien avec le diplôme le 1er septembre 2016. Cependant, j'ai eu plusieurs emplois en Contrat à Durée Déterminée durant ce laps de temps. Un exil à Londres pendant deux mois a été fort intéressant pour moi. D'une part, j'ai pu développer mes compétences en anglais et me familiariser avec la culture anglaise et d'autre part, l'immersion dans la capitale britannique m'a permis de découvrir une autre manière de vivre et de penser la ville, différente de la vision française.

Où avez-vous effectué vos stages ?

En master 1, j'ai été chargé de mission urbaniste au sein du Cabinet du Député-maire du XVème arrondissement de Paris. Je gérais les autorisations d'urbanisme et je devais réfléchir à la création d'un espace de coworking dans l'arrondissement. J'ai réalisé mon stage de deuxième année au sein d'un laboratoire de recherche (UMR IDEES) de l'Université du Havre. Chargé de projet développement durable, je devais travailler à l'initiation, via le référentiel ISO 26000, d'une démarche de responsabilité sociétale autour d'une activité industrielle et portuaire.



COLLECTIVITES TERRITORIALES

DÉVELOPPEMENT URBAIN

AVEC LE RECUL QUE VOUS A APPORTÉ LA FORMATION ?

La formation proposée par l'Université du Havre est très intéressante car pluridisciplinaire. Elle offre un socle général de connaissances pour tout aménageur. Pour ma part, elle m'a permis d'acquérir des compétences dans tous les champs de l'aménagement du territoire et des connaissances sur le fonctionnement des collectivités territoriales et leurs modes de gouvernance. Aujourd'hui, j'occupe un poste où chaque jour je mets en application mes enseignements (urbanisme opérationnel et réglementaire, numérique, sociologie urbaine, diagnostic territorial et aide à la décision, système d'information géographique, prospective territoriale, aménagement durable des territoires...).

COMMENT VOUS PROJETEZ-VOUS À 5 ANS ?

Très bonne question! Avant toute projection, je souhaite développer mes compétences et élargir leurs champs. Ensuite, je souhaite avoir un poste fixe en collectivité territoriale, c'est-à-dire obtenir les concours de la fonction publique territoriale. Si l'occasion se présente, pourquoi ne pas envisager le management d'équipe.

QUE PENSEZ-VOUS DE LA MAQUETTE DU MASTER URBANITE ?

La transversalité du parcours URBANITE est efficace. Il est important de rappeler qu'il s'agit d'un diplôme professionnalisant, à la fois grâce à ses enseignements (pour partie par des intervenants extérieurs) mais également grâce aux stages de moyenne ou longue durée en milieu professionnel. Ainsi, en plus des savoirs théoriques, la pratique professionnelle sera bénéfique pour tout-e étudiant-e. Toute personne nouvellement diplômée du parcours URBANITE sera opérationnelle et bénéficiera d'atouts indéniables pour sa recherche d'emploi.



